



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Somme**

Synthèse des observations reçues lors de la consultation du public organisée du 15 novembre au 7 décembre 2022 en application de l'article L. 120-1 et suivants du code de l'environnement.

Les projets d'arrêtés préfectoraux suivants ont été mis à disposition du public par voie électronique du 15 novembre au 7 décembre 2022 :

- Arrêté portant création de la liste départementale des sites d'intérêt géologique du département de la Somme faisant l'objet d'une protection au titre de l'article L. 411-1 du code de l'environnement
- Arrêté de protection du site d'intérêt géologique de Heilly
- Arrêté de protection du site d'intérêt géologique de Rubempré.

Aucune contribution n'a été reçue dans le cadre de cette consultation.